

COMPTE RENDU LIVING LAB ESPACES NATURELS DE LISIÈRES SAINT-JEAN-D'ILLAC ET MARTIGNAS-SUR-JALLE



Atelier de concertation n°2 13 septembre 2024



Réalisé par
Thierry CHEREQUE
Responsable de projet Sylva-Cités
&
Edma RUELOT
Stagiaire géographe Sylva-Cités

Compte rendu atelier n° 2 – Lisières entre Saint-Jean-d’Illac et Martignas-sur-Jalle



Photo prise lors de l’atelier (Amélie Demanet © CNPF, Melinea)

1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s’est déroulé le vendredi 13 septembre 2024 à la mairie de Martignas-sur-Jalle. Il fait suite au premier atelier de cette démarche de concertation qui s’est déroulé le 03 juillet 2024.

Cet atelier a permis de réunir 19 personnes dont 13 participants, représentant une large palette d’acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers).

Pour rappel, les services écosystémiques forestiers retenus comme prioritaire sur le territoire d’étude lors du premier atelier étaient :

- La protection contre les aléas naturels (crues, incendies, tempêtes)
- La production de bois
- La régulation des températures et l’établissement de micro-climat
- Le stockage du carbone
- Le maintien de la biodiversité
- La fourniture de services culturels (activités récréatives, éducation et sensibilisation, bien-être)

Les objectifs de ce groupe de travail sont dans un premier temps, de spatialiser sur une carte du territoire les différents services et usages retenus au premier atelier, puis de recueillir les potentiels changements et évolutions imaginés par les participants.

Les objectifs de cette démarche sont de visualiser et comprendre les différents services et usages du territoire, et donc ses enjeux. Ce travail permettra au territoire de bénéficier d’une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante. Attention, il ne s’agit pas de remettre en question les différents documents de gestion actuellement en application.

Nous remercions les mairies de Saint-Jean-d’Illac et de Martignas-sur-Jalle et le SYSDAU pour leur appui dans la réalisation de ce travail de concertation.

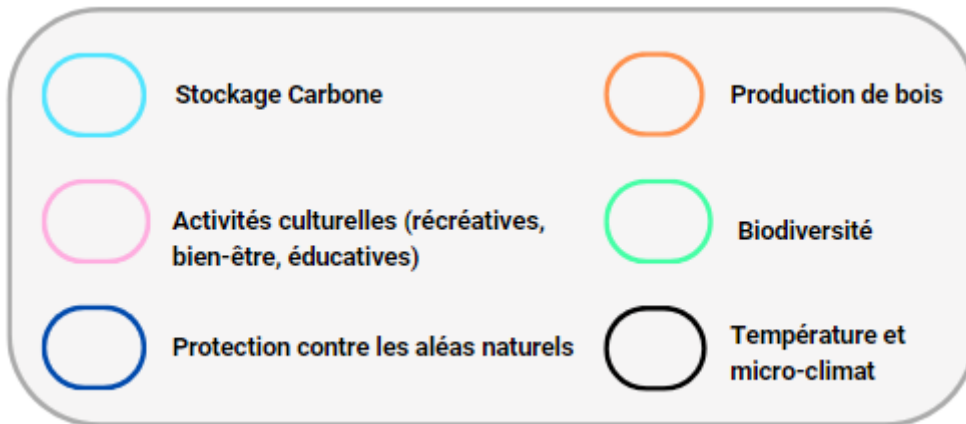
2. Déroulé synthétique de l'atelier

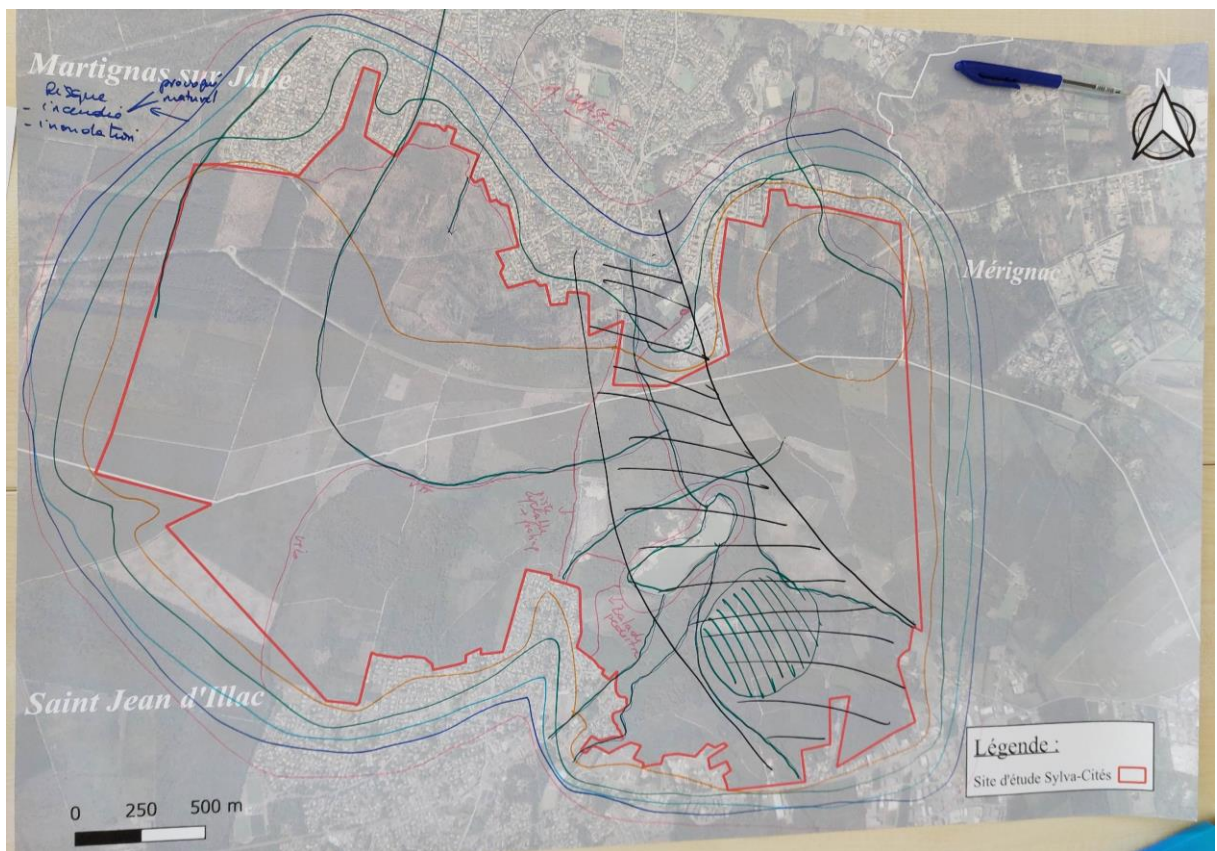
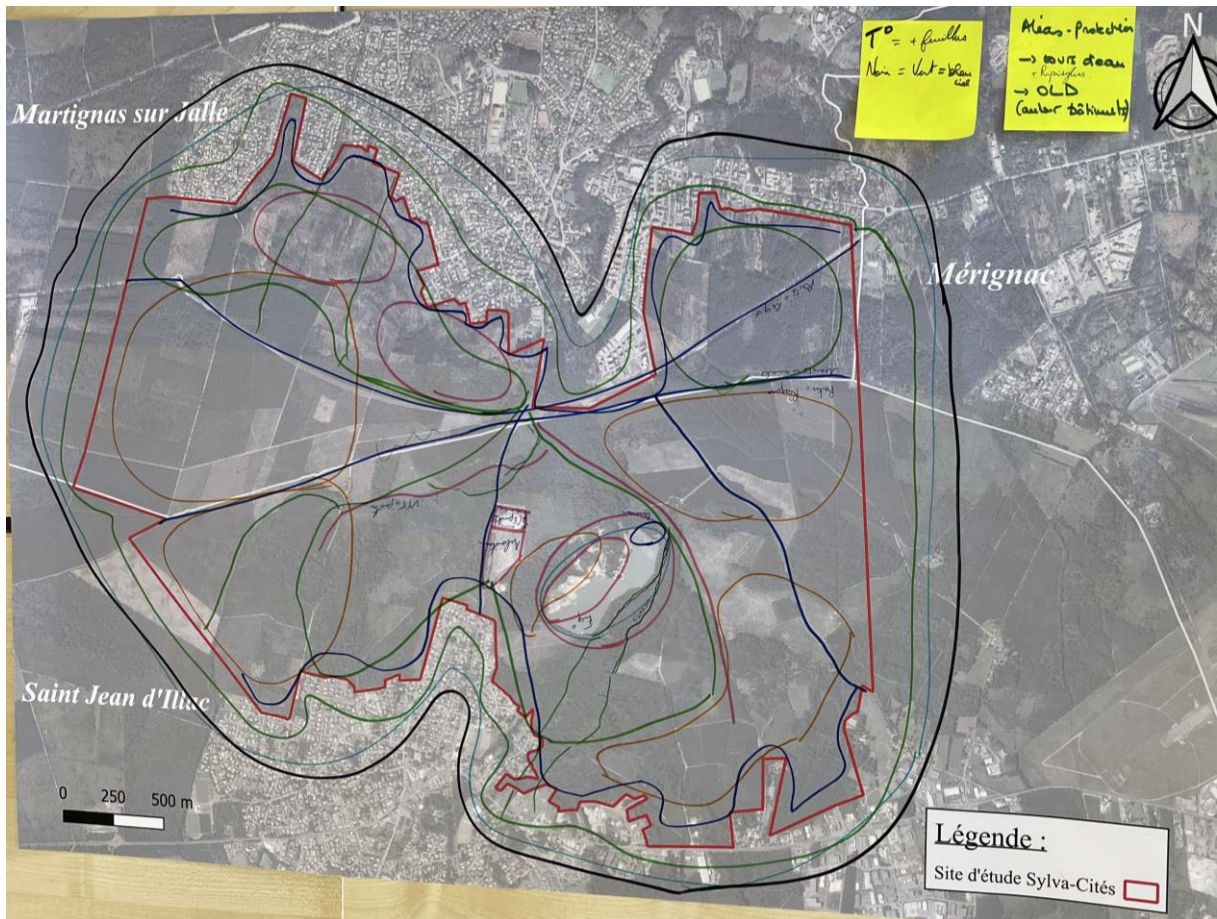
Objectif	Durée	Commentaires
Accueil	15 min	Accueil des participants (thé et café).
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Rappel des résultats du premier atelier. Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par les animatrices (Amélie Demanet et Delphine Wittebroot).
Répartition en 2 tables	10 min	Tour d'assemblée de présentation des participants puis répartition en 2 tables de 8/9 personnes avec chacune une animatrice.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (état des lieux)	20 min	Avec l'aide de l'animateur, pour chacun des services écosystémiques retenus au 1er atelier, les situer sur la carte d'après la connaissance du territoire des personnes présentes.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (évolutions)	10 min	Travail individuel (chacun sur sa feuille) : Selon vos aspirations, qu'est-ce que vous changeriez dans la répartition des services et usages sur territoire ? Où se situent les principaux enjeux concernant ces thématiques sur le territoire ?
Notation des évolutions proposées	80 min	Mise en commun (au sein de la chaque table) des propositions d'évolutions faites par chaque participant, service par service. Report sur la carte du territoire, discussions et avis sur les propositions.
Restitution en grand groupe	10 min	Chaque table rapporte à l'ensemble du groupe les travaux réalisés sur sa carte et les discussions évoquées.
Conclusion de l'atelier	5 min	Remerciements, ouverture sur les potentielles suites de la démarche.

3. Première étape : Dresser un état des lieux partagé

Lors de cette première partie d'atelier, les participants devaient faire appel à leurs connaissances du territoire afin de spatialiser sur une vue aérienne du territoire les 6 services écosystémiques retenus au premier atelier. Ceci afin d'arriver à un état des lieux partagé et d'obtenir une carte du territoire où ils sont représentés.

Légende utilisée :





Cartes des deux tables après la première étape de spatialisation des services

Service : Production de bois

Pour la production de bois, les participants s'appuient d'abord sur les cours d'eau pour spatialiser cette activité, en excluant les berges des zones de sylviculture. Les zones de feuillus situées au sud de Martignas-sur-Jalle ne sont pas considérées comme adaptées à la production.

Service : Biodiversité

Parallèlement, la biodiversité est principalement localisée aux abords des cours d'eau (ripisylves), dans les zones humides comme les marais et les anciens prés perdus (Butte de Boulac et nord-est de Saint-Jean-d'Ilac). Par ailleurs, les parcelles denses de feuillus situées au sud de Martignas-sur-Jalle concentrent une biodiversité plus importante que les parcelles résineuses de production.

Service : Température et microclimat

La régulation de la température et génération de micro-climat est également liée aux cours d'eau, avec la présence d'une forêt-galerie le long de la départementale et d'un courant de fraîcheur le long de la Jalle. Ce service est influencé par la hauteur et la densité des peuplements. Ainsi, les parcelles de feuillus rendraient plus ce service que les parcelles résineuses. Selon les participants, l'enjeu est de faire sentir les bénéfices de ce service à proximité de l'emprise urbaine. Nonobstant, il est pertinent de favoriser ce service en zone rural, la forêt faisant également office de lieu ressource.

Service : Stockage du carbone (atténuation du changement climatique)

Le stockage de carbone dépend de l'âge des plantations, et selon les participants, les feuillus stockent davantage de carbone en raison de leurs feuilles et de la richesse des sous-étages par rapport aux résineux.

Service : Protection contre les aléas naturels

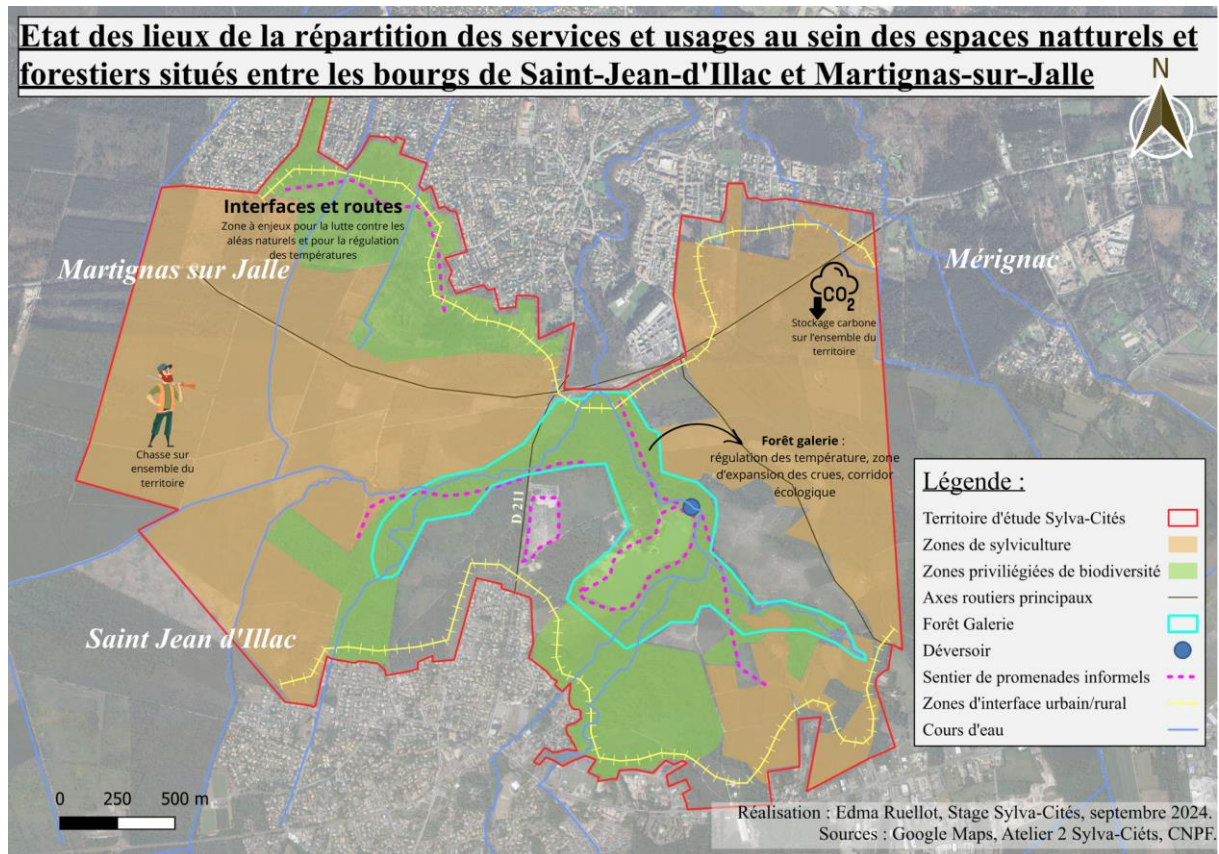
En ce qui concerne la protection contre les aléas naturels, des périmètres tampon contre les inondations sont situés le long des ripisylves. Toutefois, un propriétaire a souligné le manque d'entretien des fossés, accentué depuis l'interdiction de les curer, ce qui, selon lui, a provoqué des inondations. Le risque incendie est concentré dans les zones d'interface entre les milieux urbains et ruraux ainsi que le long des axes routiers, en raison de la présence d'enjeux humains, nécessitant le développement de méthodes permettant de sécuriser le tissu urbain.

Service : Activités culturelles (bien-être, récréatives, éducatives)

Enfin, pour les services culturels, les participants ont discuté les activités récréatives. Selon eux, le pourtour de la sablière est l'un des espaces les plus fréquentés par les promeneurs. La chasse est également présente sur l'ensemble des parcelles forestières, sauf opposition des propriétaires. Toutefois, la chasse est légale, alors que les balades ne le sont qu'avec une

délégation des propriétaires. Il est également à noter que les chemins créés de manière informels par les VTT engagent la responsabilité des propriétaires en cas d'accident.

L'état des lieux de répartition des services et usages du territoire d'étude des deux tables est synthétisé sur la carte ci-dessous.



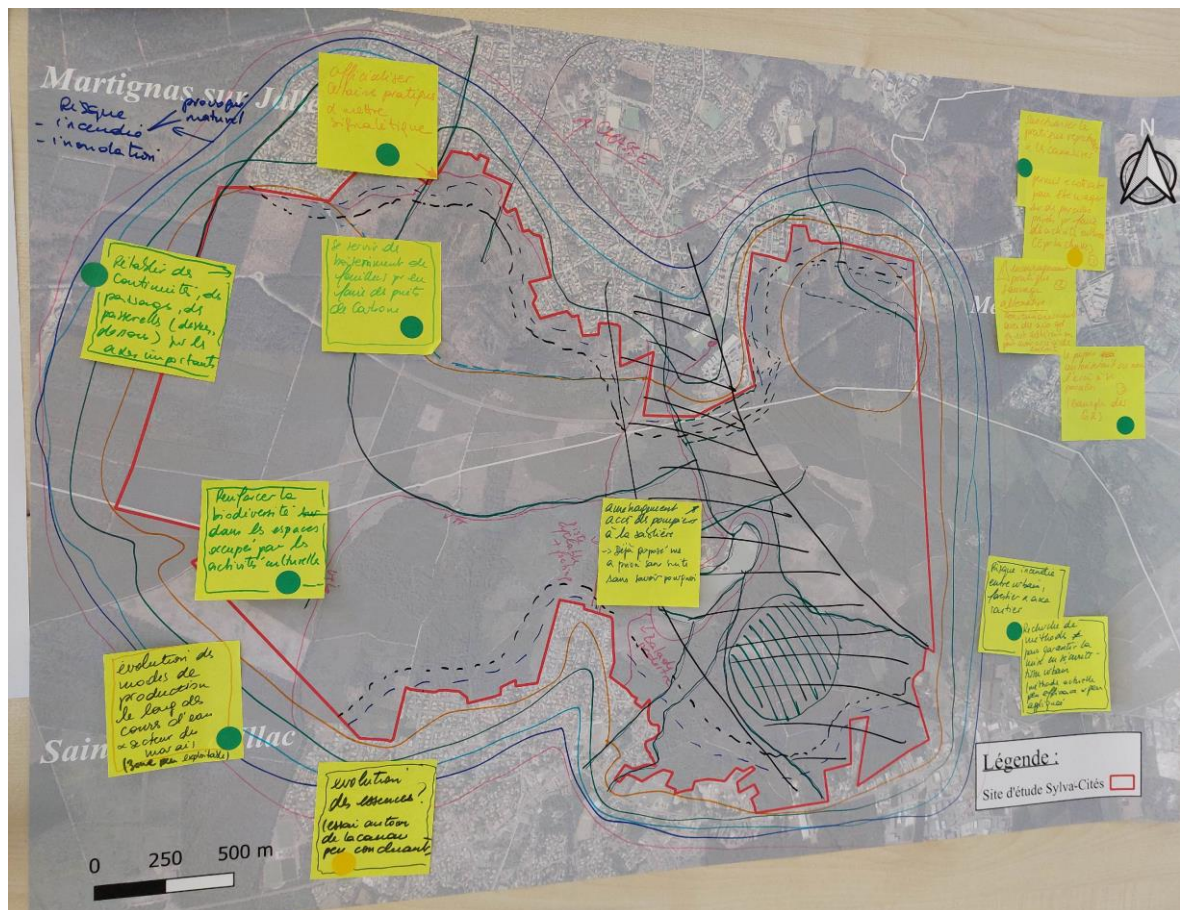
4. Deuxième étape : Recueillir les propositions d'évolution de chacun

La seconde partie de l'atelier consiste à recueillir les perspectives d'évolution de cet état des lieux, de tous les participants, et d'identifier les zones à enjeux majeurs. Pour ce faire, il a été demandé à chacun de travailler individuellement sur une petite carte du territoire personnelle afin de revoir les spatialisations des différents services.

A chaque table, les animatrices reprenaient ensuite les services écosystémiques les uns après les autres en demandant aux participants quelles étaient les évolutions imaginées, proposées. Chaque proposition et chaque élément évoqué était alors discuté avec la tablée et les animatrices évaluaient si cela faisait plutôt consensus (gommette verte) auprès du groupe de travail ou non (gommette jaune).

Les résultats bruts des deux tables sont présentés ci-dessous via leurs cartes de travail.





Service : Protection contre les aléas naturels

Pour le service de protection contre les aléas naturels, une gestion différenciée de la bande située le long de la rocade, est proposée.

La question de l'intensité des incendies est cruciale, notamment la protection des propriétaires face à ce risque, et la nécessité de définir une stratégie et un budget pour y répondre est soulignée. Il est aussi proposé de consolider le réseau de pistes DFCI sans pour autant ouvrir celui-ci au public. Cependant, il faudra alors réfléchir à une alternative aménagée pour les promeneurs, avec un plan pour limiter les déchets sauvages. Un aménagement est également recommandé pour faciliter l'accès des pompiers à la sablière, proposition déjà faite par le passé, mais restée sans suite.

Service : Biodiversité

Pour le service de maintien de la biodiversité, les participants suggèrent d'enrichir la mosaïque de paysages via l'installation de peuplements ouverts, en utilisant les boisements de feuillus au sud de Martignas-sur-Jalle comme puits de carbone. Ils recommandent aussi de rétablir les continuités écologiques, notamment à travers des passages à faune et de corridors piscicoles, en prenant soin de limiter les obstacles tel que les embâcles. Les corridors à privilégier sont selon les participants des dispositifs de traversée de la rocade, en particulier sur l'axe Nord/Sud où des passages existent déjà, et sur l'axe Est/Ouest. Par ailleurs, afin de renforcer la biodiversité, une densification des feuillus sous le couvert résineux est envisagée. Un

traitement différencié du plan d'eau en fonction de la saisonnalité est également recommandé pour protéger les oiseaux migrateurs. Finalement, il est suggéré de renforcer la biodiversité dans les espaces d'activités culturelles.

Service : Activités culturelles (bien-être, récréatives, éducatives)

En ce qui concerne les services culturels, les participants proposent de tolérer le public sous certaines conditions, mais ils insistent pour ne pas autoriser la baignade à la sablière, mais en ouvrant l'accès aux berges. Une proposition est faite : sur le modèle du permis de chasse, les usagers devraient avoir un permis de fréquenter la forêt. Afin de ne pas encourager les pratiques sauvages, ce conventionnement pourrait se faire auprès des associations de randonnée par exemple. En payant une cotisation à ces associations, une redevance de passage pourrait exister. Dans ce cas de figure, le conventionnement se ferait avec accord du propriétaire. Une signalisation serait ensuite installée pour canaliser les usages autorisés par les propriétaires volontaires, garantissant une utilisation encadrée des espaces. Il est essentiel de canaliser la fréquentation.

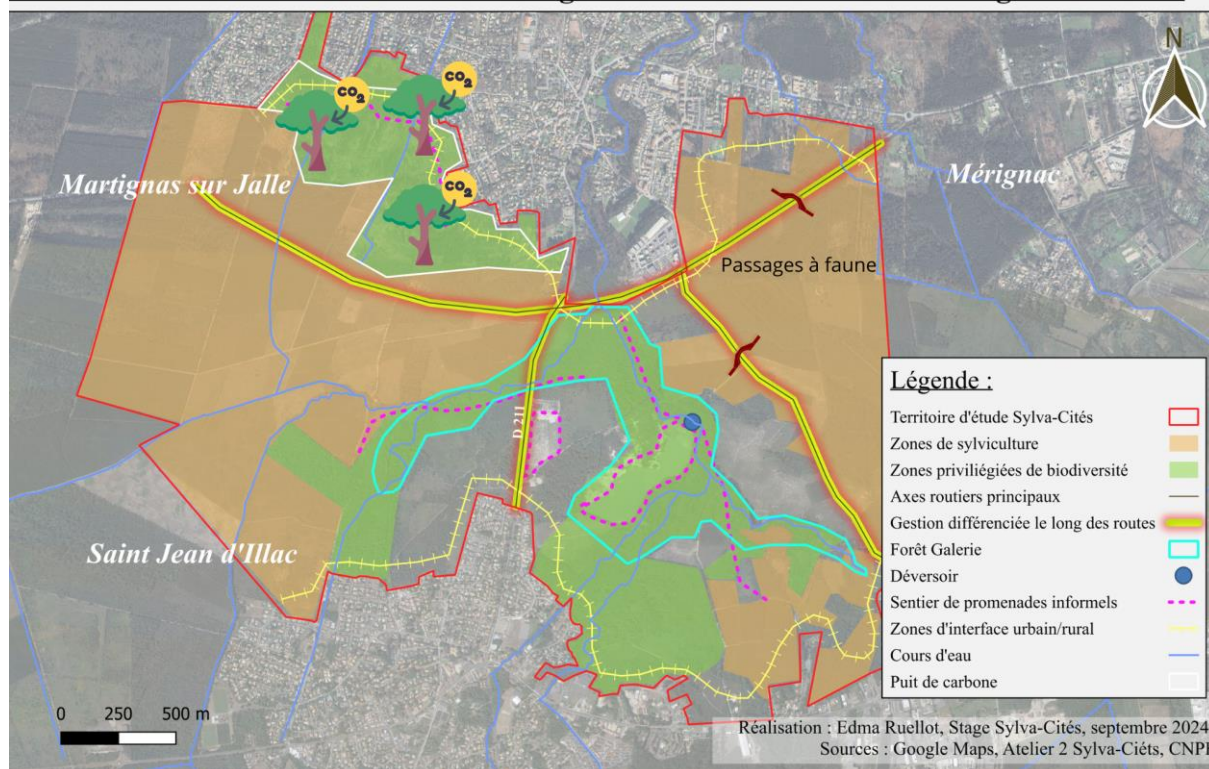
Service : Stockage du carbone (atténuation du changement climatique)

Pour le service de régulation du changement climatique et du stockage de carbone, la régénération naturelle est privilégiée, mais elle peut être contrainte par le stress hydrique. Une intervention humaine via le choix des espèces à planter est également discutée, avec un besoin de communication accru sur les avantages du stockage de carbone.

Service : Production de bois

Enfin, pour le service de production de bois, l'évolution des essences est abordée, bien que les essais autour de Lacanau n'aient pas donné de résultats concluants jusqu'à présent.

Propositions d'évolution de la répartition des services et usages au sein des espaces naturels et forestiers situés entre les bourgs de Saint-Jean-d'Illac et Martignas-sur-Jalle



Synthèse des cartes des deux tables à la fin de l'atelier

5. Conclusion de l'atelier

Dans l'ensemble, les participants ont plutôt apprécié l'exercice et ont été force de propositions et d'échanges sur l'ensemble des thématiques évoquées qui peuvent être très larges mais se recoupent sur plusieurs points.

Ce deuxième atelier vient clôturer la démarche sur ce territoire. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à ces ateliers.

Nous espérons que cette démarche aura permis de créer du dialogue entre les différents acteurs et gestionnaires du territoire, et donné des pistes de réflexion à chacun des participants.